



PRISE D'ARMES

La force publique appelée à la vigilance



Le chef de l'État entouré des quatorze généraux nouvellement promus/DR

Devant les périls de divers ordres qui menacent les Etats, au nombre desquels figurent le terrorisme et d'autres formes de violence, le président Denis Sassou N'Guesso a appelé les forces de l'ordre à une « obligation de vigilance » pour préserver le climat de paix dans le pays et participer à l'œuvre de construction nationale.

Le chef de l'Etat congolais s'exprimait, le 28 janvier, au cours d'une prise d'armes consacrée à l'échange

des vœux avec la Force publique et au port d'attributs de grade de quatorze officiers supérieurs de l'armée, de la gendarmerie et de la police élevés au grade de général. Il répondait au rapport du chef d'état-major général des Forces armées congolaises dans lequel le général Guy-Blanchard Okoi a dressé le bilan de l'année écoulée et réitéré l'engagement de la force publique à assurer la défense du pays et la protection des institutions.

Outre les aspects sécuritaires, le président de la République a invité la force publique à s'investir dans la production agricole aux côtés des autres couches de la population et intensifier la vaccination contre la pandémie de covid-19. Dans l'objectif d'obtenir un meilleur encadrement de la troupe, le chef de l'Etat a instruit que les casernes militaires construites hors de Brazzaville soient rendues opérationnelles cette année.

Page 16

LOCOMOTION

Un nouveau mode de transport urbain à Nkayi

La population de la ville sucrière fait plus usage des taxis-tricycles pour aller d'un point à un autre. Ces engins de fabrication indienne sont non seulement moins cher, mais aussi moins encombrants et adaptés à l'environnement de Nkayi, dans le département de la Bouenza. « Nous avons voulu proposer un moyen de déplacement plus accessible à la population de Nkayi et à moindre coût. Le transport via le taxi-tricycle ne coûte que 150 FCFA contre 500 FCFA pour les taxis ordinaires », a expliqué le président du syndicat des promoteurs des trois roues, Aliou Guisse.



Page 4 Des taxis-tricycles en stationnement/Adiac

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Amy Holman en visite à Brazzaville

La sous-secrétaire d'Etat adjointe des Etats-Unis d'Amérique pour les Affaires de l'Afrique centrale, Amy Holman, arrive cette semaine à Brazzaville où elle sera reçue par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Les deux personnalités vont échanger sur les questions liées à la politique américaine en Afrique centrale, le partenariat entre les deux Etats dans la lutte contre le changement climatique, la paix et la sécurité.



VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki traversée par une crise de leadership

Deux tendances aux idées diamétralement opposées sont nées au sein du bureau politique de l'Union des démocrates humanistes (Udh-Yuki) du défunt Guy Brice Parfait Kolelas. Deux déclarations rendues publiques les 25 et 26 janvier témoignent de la gravité de la crise de leadership que vit ce parti. Le

premier courant a décidé de suspendre de leurs fonctions le deuxième vice-président du parti, Gilles Fernand Bassindikila, et le président de la Commission nationale d'investiture, Rhéodule Batina. L'autre aile du bureau politique suspend Pascal Nguanou de la vice-présidence du parti.

Page 3

EDITORIAL

Obligation de vigilance

Page 2

ÉDITORIAL

Obligation de vigilance

Une prise d'armes toute particulière a eu lieu, vendredi 28 janvier, à l'esplanade du Palais des congrès de Brazzaville. Outre la consécration des officiers supérieurs des Forces armées congolaises, de la gendarmerie et des forces de police promus au grade de général, des discours ont émaillé la cérémonie, avec pour le compte de l'ensemble de la force publique le rapport annuel porté par le chef d'état-major général des Forces armées, le général Guy-Blanchard Okoi. Et comme clou de la cérémonie, les instructions du président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso.

Il est de notoriété publique que le monde va mal. Il n'est que de songer aux incertitudes amplifiées de nos jours par la relation de plus en plus tendue entre les puissances qui le gouvernent. Les Etats-Unis, la Russie et la Chine, pour ne citer que trois des cinq pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, sont entrés dans une escalade verbale dont on ne sait pas où elle va mener. Autour de la crise ukrainienne mais aussi d'un tas de questions liées à leurs ambitions stratégiques, ces pays incarnent aujourd'hui la peur d'un péril collectif. Qui sait si leurs querelles ne sont pas à l'origine des ruptures d'équilibres institutionnels dans différentes parties de la planète ?

En prônant l'obligation de vigilance lors d'un moment aussi solennel, le président congolais s'est référé à ce contexte international complexe dans lequel commence cette nouvelle année. Non seulement, en effet, les «grands» sont sur le pied de guerre, mais l'Afrique est aujourd'hui confrontée à une cascade de soubresauts qui appellent à ce que ses institutions communautaires œuvrent dans une concertation permanente ; que les Etats qui la composent s'organisent pour prévenir une déliquescence généralisée.

Le 28 janvier, il y avait pour les nouveaux promus de la force publique une fierté légitime et plus encore l'occasion de mesurer combien il leur revient, chacun en ce qui le concerne, et dans cette idée de défendre la nation et ses institutions, de se mettre à leur service. En tout état de cause, cela devrait être l'explication des couronnements ainsi célébrés. Le chef de l'Etat l'a également répété, il y a lieu pour les Congolais d'envisager le salut dans le travail et la cohésion nationale, valeurs sans lesquelles tout espoir de développement est vain.

Les Dépêches de Brazzaville

COLLECTIVITÉS LOCALES

Alexandre Mabiala élu président de l'Association des départements du Congo

Le président du Conseil municipal et départemental du Kouilou a été élu par ses pairs, le 28 janvier à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale extraordinaire. Il succède à feu Richard Eyni, président du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest, décédé l'année dernière.



Les présidents des Conseils départementaux posant en famille/Adiac

L'Association des départements du Congo (ADC) est une organisation professionnelle regroupant les douze conseils départementaux du pays. Depuis le décès inopiné de son président, Richard Eyni, elle était dirigée par un intérimaire. L'assemblée générale tenue vendredi a permis aux participants de rappeler le bureau exécutif national de leur organisation qui compte cinq membres. Il est désormais dirigé par le président du Conseil départemental du Kouilou, Alexandre Mabiala, secondé par Jean Fabien Bakoté, président du Conseil départemental de la Likouala élu au poste de 1er vice-président, chargé de l'organisation de l'association. Le poste de 2^e vice-président, porte-parole de l'organisation, a été confié à Emmanuel Akoulakoum, président du Conseil départemental de la Sangha, et celui de secrétaire général à Jean-Marie Bopombou, président du Conseil départemental de la Cuvette. Sylvie Kaki Okabondo,

présidente du Conseil départemental de la Lékoumou, a été quant à elle élue trésorière. S'exprimant après son élection, le nouveau président de l'ADC inscrit son mandat sous le signe de la gouvernance, du développement local et d'une coopération décentralisée au sein des Conseils départementaux. A cet effet, il a invité ses homologues présidents des Conseils à résorber les disparités et les déséquilibres constatés entre les collectivités locales dans leur fonctionnement et leur gestion quotidienne. « Nous devons assurer le partage équitable des ressources devant garantir le développement des communes et des départements ; encourager le travail concerté entre services déconcentrés et décentralisés afin de mettre fin aux doublons et flottements constatés sur le terrain lors de la mise en œuvre de certains projets locaux », a pensé Alexandre Mabiala. Pour développer les départe-

ments, il a appelé ses pairs à faire de leurs localités respectives des chantiers qui mobilisent la jeunesse, la femme ainsi que toutes les couches sociales dans l'œuvre de reconstruction locale. « En même temps, nous sommes tenus d'élaborer des modèles de projets socioéconomiques à développer avec nos partenaires, par la mise efficiente du contenu local. Nous devons aussi mobiliser des ressources propres pour chaque collectivité locale en vue d'assurer la fonctionnalité et le développement des collectivités locales », a-t-il renchéri. Toutefois, Alexandre Mabiala a émis le vœu que le gouvernement débloque les fonds nécessaires cette année afin que les Conseils départementaux, dont la plupart sont aux arrêts depuis plusieurs années, accumulant pour certains plus de cinquante mois d'arriérés de salaires, puissent être réellement fonctionnels.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Romique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ognagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Guéguerre à l'UDH-Yuki

Dans deux déclarations différentes rendues publiques les 25 et 26 janvier, deux courants de contestation apparaissent au sein de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), parti créé par le défunt Guy Brice Parfait Kolelas.

Dans la première déclaration datant du 25 janvier, le premier courant a décidé de suspendre de leurs fonctions le deuxième vice-président du parti, Gilles Fernand Bassindikila, et le président de la Commission nationale d'investiture, Rhéodule Batina. Cette aile déplore les sorties intempestives de Gilles Fernand Bassindikila de la salle en pleine réunion du bureau politique, l'engagement d'une polémique publique contre un autre membre de cette instance dirigeante.

Il lui est également reproché la prétention de vouloir être le chef de file d'une dissidence au sein du parti, l'usurpation de rôle et le bicéphalisme parallèle, le lancement d'un ultimatum au premier vice-président, la tenue clandestine des réunions.

En ce qui concerne le président de la Commission nationale d'investiture, Rhéodule Batina, son comportement belliciste et la propension à la bagarre en pleine réunion du bureau politique, le dénigrement systématique du premier vice-président, la destruction volontaire des documents du parti, le boycott de la réunion de la Commission nationale d'investiture ont été reprimandés.

Rhéodule Batina s'obstine à ne pas répondre aux interpellations de la Commission nationale d'évaluation et de discipline. Il a été incriminé pour la rétention des émoluments de l'attaché parlementaire du cabinet du défunt président du parti, la décision d'annuler l'acte numéro 032 du 14 décembre 2021 qui donne le pouvoir au président du parti d'engager les candidats aux différentes élections.

Dans la seconde déclaration, l'autre aile du bureau politique suspend de ses fonctions Pascal Ngouanou de la vice-présidence du parti. Ce courant lui accuse d'être en porte-à-faux avec la ligne politique indiquée par le bureau politique, de haute trahison à l'endroit de cette instance dirigeante et de l'entretien d'un courant de nuisance permanente. Autres griefs : il a engagé le parti sans en avoir reçu mandat, tenu des propos sectaires et identitaires lors des descentes dans les différents arrondissements de Brazzaville...

Jean Jacques Koubemba

AGROALIMENTAIRE

La société Sofatt voit le jour

La nouvelle unité de transformation des produits agricoles locaux, « Sofatt », a lancé le 28 janvier à Brazzaville ses activités sous la houlette du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes.



Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla coupant le ruban symbolique/Adiac

En gestation depuis 2012, Sofatt répond à l'appel à la diversification de l'économie lancé par les autorités congolaises et s'inscrit dans une logique de transformation des produits locaux en jus qui seront commercialisés sous le label « Tata ».

En effet, Tata est une boisson née de la transformation des aliments cent pour cent locaux cultivés au Congo et dont les vertus culinaires et médicinales sont connues de la population. Selon les producteurs, Tata est un produit qui respecte les normes environnementales grâce à la qualité de son emballage qui est un mélange de PET et d'aluminium alimentaire certifié par l'agence anglaise pour la normalisation et la qualité. « Sur ce, nous invitons la population congolaise à consommer nos

produits. Nous rassurons nos consommateurs que nos produits sont de bonne qualité », a lancé Lassine Alhassane Ouattara, l'administrateur général de Sofatt. A en croire ses propos, ce projet a nécessité un investissement d'ordre d'un milliard FCFA avec pour conséquence la création de 80 emplois directs et d'une estimation de 160 emplois indirects. La petitesse de cette entreprise ne lui a pas empêché de concevoir une vision stratégique claire. Dans les cinq prochaines années, Sofatt ambitionne de devenir un complexe agro-industriel dans lequel elle investira près de six milliards FCFA pour 450 emplois. Financé par le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), ladite so-

ciété a signé une convention de financement le 24 juin 2020 avec ce projet. Ce financement à hauteur de plus de 71 millions F CFA a permis à Sofatt d'acquérir un équipement de transformation et les intrants lui permettant de développer son activité de transformation agroindustrielle. « Nous sommes heureux que notre appui permette à Sofatt de mettre sur le marché des produits purement congolais et de créer des emplois pour les jeunes », a déclaré la représentante du Pdac.

Notons que la cérémonie de lancement de Sofatt s'est déroulée en présence de Jacques Elion, maire du troisième arrondissement Poto-Poto, où est implantée la société.

Gloria Imelda Lossele et Merveille Atipo

LE FAIT DU JOUR

Meilleurs délais

L'argument est séduisant, parce qu'il charrie une belle excuse. Dans une certaine mesure, il peut aussi passer pour être une belle esquivance. Parlons de cette phrase magique à l'usage des hommes en uniforme qui ont fait le coup de feu ces derniers mois en Afrique de l'Ouest en direction des instances civiles de leurs nations pour en contrôler le fonctionnement. Moyennant une humiliation pure et simple infligée aux occupants des lieux, moyennant tout de même aussi, on en aperçoit les prémices, une volonté à peine voilée de régenter les libertés individuelles.

En effet, pour ne pas se mettre à dos les partenaires extérieurs dont l'influence dans les affaires intérieures des pays pris dans cette tourmente des putschs peut être considérable, surtout quand ceux-ci sont persi-

fiés, les autorités des transitions à Bamako, Conakry et Ouagadougou assurent qu'elles rétabliront l'ordre constitutionnel « dans les meilleurs délais ». Ne disons pas qu'elles ont tort. Pas en tout cas sur toute la ligne. Une fois aux affaires, comme on dit, il est certain que ces autorités se rendent compte de l'étendue des défis à relever. Et ils ne sont pas que sécuritaires comme le contexte de l'heure semble l'indiquer. Ils sont de tous ordres !

Contrairement à l'époque postindépendances, dans les années 1960 du siècle dernier, où le putsch avait prospéré sur l'absence de repères institutionnels, la jeunesse des Etats aidant, les armatures démocratiques, encore balbutiantes il faut en convenir, installées sur le continent les trois dernières décennies, se posent désormais en garantes des libertés publiques. Les peuples ont besoin

de débattre ouvertement des questions qui touchent à leur quotidien, à l'avenir de leur pays. Les difficultés de parcours peuvent les faire taire quand l'armée décide de prendre les devants en politique, mais cela n'a plus vocation à durer trop longtemps.

L'embarras des officiers en poste dans les palais présidentiels du Mali, de Guinée et depuis quelques jours du Burkina Faso vient à peu près de ce qu'ils sont poursuivis par un acteur incontrôlable: le temps. Combien il leur en faut pour s'installer réellement alors que pour les cas du Mali et du Burkina Faso la pression des groupes terroristes ne faiblit toujours pas ? Combien il leur en faut pour se légitimer aux yeux des formations politiques dont les dirigeants ont parfois risqué beaucoup pour que les acquis démocratiques des trente dernières années soient préservés ? Enfin, combien du temps il leur faudra

pour réaliser que la transition est finie ? Ce sont là autant de problématiques qu'une transition mise en place dans les circonstances vécues par les trois pays peut avoir de la peine à résoudre.

Passée la torpeur de la présence militaire, le moment pourrait venir où le soutien populaire dont se parent les trois régimes transitoires pour arguer de leur légitimité cédera le pas au doute, parce que les attentes du plus grand nombre ne seront pas comblées. En faisant la part des choses, on peut considérer que bien entendu, la rue a salué l'avènement des hommes en kaki du fait des difficultés conjoncturelles. Pour tout dire, ces régimes gagneraient à jouer franc-jeu avec eux-mêmes : prendre le courage de borner le délai de vie de la transition afin d'en sortir un jour, car les pays se portent mieux quand on les bâtit dans un esprit d'apaisement général.

Gankama N'Siah

LOCOMOTION

Un nouveau mode de transport urbain à Nkayi

Depuis quelque temps, des taxis-tricycles de marque indienne assurent la mobilité urbaine à Nkayi. Adaptés à l'environnement local et à moindre coût, ces petits engins sont bien accueillis par la population locale.

Les taxis-tricycles sont adaptés à un usage personnel mais aussi familial ou encore avec des amis. A Nkayi, de nombreux travailleurs et commerçants les empruntent pour se rendre sur leurs lieux de travail ou de commerce. L'agent de sécurité d'une banque, Gaël Nkouka, préfère la moto à trois roues parce qu'elle est rapide et le tarif est à 150 FCFA, contre 500 FCFA pour un taxi ordinaire.

Il faut souligner que ces moyens roulants dominent de plus en plus le transport public urbain de la ville sucrière. Ils représentent une véritable activité génératrice de revenus pour les jeunes qui s'y adonnent. Les engins sont commandés généralement en Inde en pièces détachées, acheminées à Pointe-Noire avant d'être montées. Le président du syndicat des promoteurs des trois roues, Aliou Guisse, revient sur les raisons du succès de ce nouveau moyen. « *Compte tenu de la situation socio-économique qui prévaut dans le pays, nous avons voulu proposer un moyen de déplacement plus accessible à la population de Nkayi et à moindre coût. Le transport au moyen de taxi-tricycle ne coûte que 150 FCFA, tandis que d'ordinaire, les taxis coûtent 500 FCFA. C'est*



ce qui fait son succès », a-t-il estimé, avant d'annoncer de nouvelles commandes en vue de satisfaire la demande locale.

Près d'une dizaine d'engins circulent dans la ville de Nkayi et on les trouve également dans d'autres

localités de la Bouenza. Les tenanciers des tricycles sont des habitants de Nkayi, principalement des commerçants. Pour mettre un taxi-tricycle en circulation, les conditions à remplir au niveau de la mairie sont l'autorisation

Des taxis-tricycles en stationnement/Adiac d'exercice permettant d'attribuer un numéro au tricycle et une taxe mensuelle. Il est fait obligation au propriétaire du taxi-tricycle de souscrire à l'assurance pour la sécurité des usagers et des biens. Mais l'arrivée des taxis-tricycles

irrite les conducteurs des taxis ordinaires, qui voient de véritables concurrents. Les autorités locales ont été obligées d'intervenir pour mettre fin à un conflit opposant les promoteurs des taxis et ceux des trois roues. Le problème a été vite réglé, grâce à un protocole d'accord imposé aux deux syndicats. « *Les deux moyens de transport urbain se côtoient désormais, ce qui n'était pas facile il y a quelques mois* », s'est réjoui le directeur des services techniques municipaux, Christian Cyrille Mbéri.

L'accord édicte des itinéraires prévus pour chaque moyen, par exemple, la ligne 1 qui quitte le lycée Camp militaire Dakar jusqu'à la Nationale et la ligne 2 entre le même lycée à la Corniche et la gare CFCO sont réservées aux taxis-tricycles. Par contre, les taxis ordinaires peuvent desservir toutes les artères de la ville, ainsi que l'intérieur des quartiers.

Pour mémoire, la localité de Nkayi est l'une des deux communes de la République du Congo bénéficiaires du Programme "Villes résilientes", financé par l'Union européenne. Le programme vise notamment à renforcer l'attractivité des villes secondaires.

Fiacre Kombo

RECYCLAGE

La ville sucrière bientôt dotée d'une unité de fabrication des pavés à base des objets plastiques

La mairie de Nkayi, dans le département de la Bouenza, veut installer une usine de pré-collecte, collecte et tri des déchets plastiques. Le projet de recyclage des matières plastiques s'inscrit dans le programme « Villes résilientes » financé par l'Union européenne (UE).

Les autorités locales de Nkayi vont présenter leur initiative aux partenaires européens lors des discussions sur le choix des projets locaux. La capitale sucrière (Nkayi) est l'une des deux communes de la République du Congo bénéficiaires du programme "Villes résilientes", notamment dans son volet assainissement et gestion des déchets ménagers. Le projet est déjà très avancé, a assuré Christian Cyrille Mbéri, le directeur des services techniques municipaux, car le partenaire d'exploitation a même été sélectionné, en l'occurrence une organisation non gouvernementale (ONG) locale. Celle-ci sera chargée du tri des déchets ménagers et objets plastiques destinés au recyclage. Le choix de cette ONG intègre, selon la mairie de Nkayi, le cadre participatif prôné par le programme "Villes résilientes".

« *Les objets plastiques triés vont servir à la fabrication des pavés qui vont être installés sur les artères de la ville. C'est un projet fabuleux pour la commune en termes de l'amélioration du cadre de vie, de l'urbanisation, y compris en termes d'offres d'emploi et d'activités économiques. Nous allons solliciter l'UE pour nous accompagner dans la mise en œuvre de ce projet* », a confié Christian Cyrille Mbéri.

Il faut rappeler que le programme, dont l'une des composantes a déjà débuté, sera lancé officiellement le 15 février prochain pour les deux villes secondaires, Nkayi et Owando (Cuvette). Les partenaires européens ont octroyé pour ce programme une enveloppe de 32 millions d'euros, soit environ 21 milliards FCFA, dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement.



La gare CFCO de la ville de Nkayi/Adiac

Le volet assainissement de ce programme cible quelque 110000 habitants d'Owando et de Nkayi, les mairies des deux villes, 3000 ménages, ainsi que vingt écoles. En choisissant ces deux villes secondaires, l'UE a voulu montrer qu'elle reste attentive aux problèmes de la gouvernance territoriale,

au développement local et durable, y compris à l'impact du changement climatique au Congo.

Les autres phases du projet seront lancées dès cette année, la construction des ouvrages de la voirie urbaine, dont le suivi des travaux sera assuré par l'Agence française

de développement. Il y a aussi un volet appui aux mairies, à travers la remise des équipements, de camion benne et des déchargeurs pour assurer le transport des ordures des aires de transit vers les décharges...

F.K.

ENVIRONNEMENT

L'Union européenne apporte son soutien au Congo

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Giacomo Durazzo, a étalé un certain nombre de projets que son institution va pouvoir appuyer au Congo, au sortir de son entretien avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, le 27 janvier.

La ministre Arlette Soudan-Nonault et l'ambassadeur Giacomo Durazzo ont fait le point de la coopération entre l'UE et le Congo dans le domaine de l'environnement, notamment sur le Bassin du Congo et le Fonds bleu. Ils ont évoqué, bien entendu, les questions liées aux tourbières, au crédit carbone, au programme pluriannuel de l'UE, ainsi que le prochain sommet des chefs d'État prévu à Bruxelles, en Belgique.

A propos du Bassin du Congo et du Fonds bleu, les deux personnalités ont décidé d'une réunion un peu plus technique entre les techniciens pour retenir les projets et programmes prioritaires pour le Fonds bleu que l'UE pourrait soutenir. Cette première discussion plus politique sera ensuite suivie d'une discussion plus technique.

Arlette Soudan-Nonault et Giacomo Durazzo ont aussi évoqué la question des tourbières qui est un sujet important pour le Congo. La ministre a fait état du travail qui se fait pour l'identification des nouveaux sites, des nouvelles potentialités des tourbières qui sont des puits de carbones importants. A propos de ces nouvelles découvertes, l'UE verra dans quelle possibilité appuyer

le Congo, a indiqué le diplomate européen. Quant aux crédits carbones qui sont si importants, l'UE apportera son soutien à cette initiative et verra comment les utiliser de façon optimale.

Les deux personnalités ont également parlé du prochain sommet de l'Union européenne et de l'Union africaine qui aura lieu en mi-février à Bruxelles ; sommet auquel les chefs d'État prendront part et au cours duquel les thématiques d'environnement et de conservation seront soulevées.

Répondant à la presse en ce qui concerne les projets de l'UE pour le Congo et particulièrement pour le ministère de l'Environnement, l'ambassadeur Giacomo Durazzo a dit: « Nous avons adopté le plan de financement multi-annuel pour les trois prochaines années pour le Congo. Il y a une enveloppe de 73 millions d'euros dans laquelle plusieurs secteurs prioritaires sont pris en compte dont le secteur de l'environnement. Nous considérons que le Congo doit s'engager dans une transformation de son économie, vers une économie verte, plus résiliente, pour sortir du tout pétrole. Et donc, nous allons accompagner le Congo en termes d'énergies renouve-



La ministre de l'Environnement posant avec les diplomates de l'UE/DR

lables, de conservation de ses forêts et de son patrimoine environnemental. »

Le diplomate européen a précisé par la suite que ce programme multi-annuel se décline chaque année en des projets et programmes qui sont identifiés. Pour cette année, des projets ont été identifiés en ce qui concerne

l'environnement, dans l'appui à l'initiative Cafi dans laquelle l'UE va doter quinze millions d'euros à l'Agence française de développement qui en est partenaire pour l'exécution du programme. « Il y a des nouveaux projets et programmes qui doivent être aussi identifiés. Et nous avons parlé avec la ministre

de ces sujets-là, et voir comment, dans l'identification des nouveaux projets qui vont être formulés par l'Union européenne, les préoccupations et les priorités du ministère de l'Environnement seront prises en considération », a signifié Giacomo Durazzo.

Bruno Okokana

ENTREPRENEURIAT

La Chambre de commerce de Brazzaville et la Jeune chambre internationale renforcent leur partenariat

Le président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville (CCIAMB), Paul Obambi, a échangé le 27 janvier avec celui de la Jeune chambre internationale, Fortune Boungou-Colo, sur les relations entre les deux structures ainsi que l'apport des entrepreneurs dans la société.

Le moment de partage d'idées qui s'est déroulé en présence des équipes dirigeantes des deux organisations a permis d'aborder les liens qui les unissent puis les axes à développer ensemble.

Selon Fortune Boungou-Colo, les membres de la Jeune chambre internationale, appelés à intégrer la Chambre de commerce, devront toujours maintenir de bonnes relations entre les deux plateformes. « Il était important d'échanger avec les membres de la Chambre de commerce pour parler de notre collaboration. Le monde évolue et nous devons travailler ensemble puisque nous partageons la même philosophie. La Jeune



chambre internationale est comme l'antichambre de la

Chambre de commerce », a-t-il indiqué.

Photo de famille au terme de l'entretien. Adiac Pour sa part, Paul Obambi a profité de l'occasion pour de-

mander au président de la Jeune chambre internationale de s'ouvrir à tous les jeunes entrepreneurs tout en évitant les perturbateurs. « Soyez dynamiques et sérieux dans vos entreprises. Nous devons vous soutenir et vous orienter. La Chambre de commerce est toujours ouverte et prête à vous accompagner. Nous avons des espaces d'encadrement, d'orientation ici. Il faut chercher l'information. N'oubliez pas de toujours travailler », a déclaré Paul Obambi.

Ce féru de l'entrepreneuriat congolais a, en même temps, prodiguer quelques conseils de base à ces jeunes entrepreneurs.

Rude Ngoma

COVID-19

Du matériel informatique pour renforcer le système de prévention

La Banque mondiale, à travers l'Unité de coordination redisse IV dans le cadre du Projet de riposte d'urgence à la covid-19 (Pruc-19), a mis à la disposition du Laboratoire national de santé publique (LNSP), le 28 janvier à Brazzaville, du matériel informatique pour améliorer la surveillance épidémiologique, détecter précocement la maladie et confirmer des cas avérés.

Le don du matériel informatique est constitué d'une trentaine d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables, soit un total de trente-sept ordinateurs d'une valeur de 39 731 dollars américains, soit environ 23 millions FCFA. « L'Unité de coordination du projet de riposte d'urgence à la covid-19 reste convaincue que cet important lot de matériel va alléger le fardeau du LNSP, en fournissant des services médicaux essentiels de qualité. Il va tant soit peu améliorer les conditions de travail et d'intervention des agents du LNSP ainsi que renforcer la résilience du système de santé qui

reste un fort gage d'amélioration de la qualité des services rendus à la population et de la riposte à la pandémie de covid-19 », a indiqué le coordonnateur du Pruc-19, le Dr J.P. Okandzé Elenga.

Pour le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Ignace Tendelet, ces équipements doivent être utilisés à bon escient. « Vous êtes une entreprise publique bénéficiant des fonds publics, car, vous devez toujours avoir l'esprit de satisfaire les conditions de vie de notre population. Donc, ces équipements doivent vous permettre d'améliorer votre performance, de réaliser les examens médicaux dans les bonnes conditions, pour que les résultats soient donnés le plus vite possible », a-t-il fait savoir. Il revient aux techniciens, sous l'égide de la direction, d'en faire bon usage, a-t-il précisé.

Le directeur général du LNSP, Roch Fabien Niama, a pour sa part déclaré : « Cette contribution nous permettra de mettre en œuvre l'un des aspects importants du programme de modernisation de nos équipements.



Le coordonnateur du Pruc-19 remettant un échantillon au directeur de cabinet du ministre en charge de la Santé

Il s'agit de l'informatisation du LNSP qui devrait permettre à notre structure de s'arrimer durablement à la modernité par la digitalisation de l'ensemble des processus et méthodes de travail de cette structure ».

En rappel, dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du Pruc-19 dénommée « Riposte d'urgence à la covid-19 et renforcement du système de santé », l'Unité de coordination des projets Redisse IV, en

charge de la coordination du Pruc-19, a financé des activités importantes en faveur des laboratoires, entre autres, la réalisation de la formation et recyclage de trente-cinq techniciens de laboratoire impliqués dans les techniques PCR sur tout le territoire national ; l'acquisition de 750 kits Milieu de transport, Universal Viral Transport 3ml, pack de cinquante de la forme Becton Dickinson ; l'acquisition de 391 Standard M Ncov Real-Time

Détection Kit ; l'acquisition des équipements de laboratoire : les automates de numération, de biochimie, de coagulation et des microscopes afin de renforcer cinq laboratoires pour le suivi des malades covid-19.

A noter qu'une fois de plus, dans les tout prochains jours, le LNSP va recevoir 35 000 tests QIAamp Viral RNA ; 50 paillasse afin de se rendre aux normes ; un véhicule de liaison 4x4.

Guillaume Ondze

AFRIQUE CENTRALE

La Russie veut obtenir la vérité sur le meurtre de ses journalistes en RCA

La Russie cherche à obtenir la vérité dans l'enquête sur le meurtre des journalistes russes en République centrafricaine (RCA), a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors d'une interview accordée aux stations de radio vendredi.

« Nous avons déjà demandé au gouvernement de la République centrafricaine, une fois de plus, lorsque de nouvelles informations sur ce groupe 3R sont apparues. Nous mènerons cette enquête jusqu'au point où nous pouvons, parce que c'est le gouvernement qui s'en occupe. Mais je souligne encore une fois que nous voulons la vérité », a annoncé le ministre des Affaires étrangères.

« Je demande à nos partenaires et aux journalistes lors de la visite des points chauds, si vous ne nous faites pas confiance en tant que ministère, je ne peux pas vous forcer, mais pour votre propre sécurité, mettez-nous au courant. Ça aidera », a ajouté le ministre.

Le 31 juillet 2018, la mission diplomatique russe en RCA avait fait état de la mort de trois personnes dans le quartier de la ville de Sibou, au nord de la capitale du pays. Plus tard, le ministre russe des Affaires étrangères avait déclaré que les personnes tuées, dont les corps avaient été détectés le 30 juillet, avaient des cartes journalistiques aux noms de Kirill Radtchenko, Alexandre Rastorgouev et Orhan Djemal. Ils avaient effectué leurs entrées en tant que touristes et se rendaient sur le territoire de la Centrafrique pour travailler sur un documentaire. Le Parquet avait ouvert une enquête sur cette affaire.

Tass

Un compromis sur les brevets des vaccins est possible

Un compromis entre pays riches et en développement pourrait être trouvé sur une levée des brevets pour les vaccins contre le covid-19 dans les prochaines semaines.

L'information a été donnée vendredi par la directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce, Ngozi Okonjo-Iweala. « Nous pensons qu'un terrain d'entente, un compromis raisonnable pourrait être trouvé qui permettrait aux pays en développement d'avoir accès à des transferts de technolo-

gie et à la propriété intellectuelle tout en encourageant l'innovation et la recherche », a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse.

« Nous espérons qu'il y aura une avancée dans les prochaines semaines », a-t-elle précisé tout en ajoutant ne pas pouvoir promettre qu'un compromis puisse

être trouvé à temps pour le sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine les 17 et 18 février prochains à Bruxelles.

La question de la levée des droits de propriété intellectuelle sur les vaccins opposait deux groupes de pays. D'un côté un groupe constitué principalement des pays en développement, au nombre de presque une centaine, qui pensent qu'une levée des droits de propriété

intellectuelle est essentielle pour encourager et soutenir les capacités de fabrication chez eux, a-t-elle expliqué.

De l'autre, un groupe de pays principalement développés qui croient qu'il est surtout important de garantir l'accès aux vaccins... et qui ne veulent rien faire qui découragerait l'innovation et la recherche et développement parce que c'est ainsi que les nouveaux vaccins ont été inventés.

° Washington demande à Pékin d'alléger ses restrictions pour les diplomates

Les Etats-Unis ont fait état jeudi d'efforts diplomatiques pour convaincre la Chine de relâcher ses règles anti-covid draconiennes pour les diplomates, estimant qu'elles allaient à l'encontre des normes internationales. La Chine, qui a mis en place une politique « zéro covid », impose des quarantaines obligatoires d'au moins quatorze jours aux passagers en provenance de l'étranger, et multiplie les confinements localisés.

° Le Maroc rouvre son espace aérien

Le gouvernement marocain a décidé de rouvrir, à compter du 7 février, l'espace aérien aux vols au départ et à destination du pays, après plus de deux mois de fermeture, selon un communiqué diffusé jeudi soir par l'agence MAP. Par ailleurs, le Maroc a lancé la construction d'une usine

de fabrication de vaccins anti-covid, qui doit démarrer sa production en juillet prochain et assurer l'autosuffisance vaccinale du royaume, a également indiqué jeudi l'agence de presse marocaine.

° Hong Kong allège ses quarantaines

Hong Kong a annoncé que la quarantaine obligatoire à l'hôtel pour les voyageurs en provenance de l'étranger, l'une des plus longues au monde, sera réduite de trois à deux semaines à partir du 5 février.

° New Delhi: fin du couvre-feu

La capitale de l'Inde a annoncé jeudi un assouplissement des restrictions liées au covid-19 et la fin du couvre-feu imposé le week-end depuis début janvier, après un ralentissement des cas positifs dans le pays.

AFP

MALI

L'Union européenne suspend ses sanctions

Sous la crainte de perdre le Sahel, la diplomatie européenne fait volte-face et suspend ses sanctions contre le gouvernement malien de transition.

L'Union européenne (UE) annonce la suspension des sanctions contre le Mali. Après avoir parlé du gel du budget économique et des sanctions ciblées contre le Mali, le chef de la diplomatie européenne, Joseph Borell, fait état de la suspension des sanctions contre ce pays. Cette suspension intervient après l'invitation du ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, à Bruxelles pour discuter de l'avenir de la force européenne Takuba au Sahel, selon une source diplomatique.

« On ne peut pas inviter le ministre malien des Affaires étrangères avec des sanctions contre lui », a-t-il affirmé. Les tensions géopolitiques entre Paris et Bamako seront au cœur de la rencontre. Face à la recrudescence des coups d'Etat militaire en Afrique de l'ouest, l'UE et la France appellent à la prudence pour ne pas perdre le contrôle du Sahel. Josep Borrell et Abdoulaye Diop se sont rencontrés, le 26 janvier à Bruxelles, pour prendre part à la 7e réunion ministérielle du G5 Sahel 5 (Mauritanie, Mali, Burkina Faso Niger et Tchad) et de l'UE. En raison de désaccord entre ces pays autour de cette rencontre, le général Mahamat Idriss Deby Itno, qui assure la présidence du G5, a demandé son ajournement. Il devait être question de la gestion de la transition et des questions sécuritaires.

Josep Borrell a tenu à échanger individuellement avec les ministres présents, excepté celui du Faso, dont le pays vient de connaître un coup d'Etat. « Cette série de rencontres m'a permis de faire le point sur la situation très préoccupante au Sahel et notamment sur les derniers événements au Burkina Faso et au Mali. Et sur l'extension de la menace vers les pays voisins », a déclaré Josep Borrell. Il aurait demandé « des garanties » pour assurer l'efficacité des missions d'appui aux forces de défense et de sécurité maliennes. Des sanctions plutôt individuelles auraient été réclamées pour ceux qui « entravent la transition ».

Auparavant, Abdoulaye Diop avait rencontré les autorités belges, notamment la cheffe de la diplomatie, Sophie Wilmès. Cette dernière a relayé les inquiétudes de son pays quant à la situation au Mali, où il pourrait réexaminer son engagement si rien ne change. « La Belgique a indiqué qu'elle attendait d'urgence des propositions concrètes et crédibles sur la durée de la transition et le retour à l'ordre constitutionnel. De telles informations sont déterminantes au regard d'une prochaine décision européenne sur d'éventuelles sanctions et, au niveau belge, d'un réexamen de différentes dimensions de notre

engagement au Mali », peut-on lire dans un communiqué du cabinet de la ministre.

Sur le plan militaire, la Belgique participe au groupement de forces spéciales européennes Takuba au Mali, une force placée sous commandement français et qui assiste l'armée malienne dans la lutte contre le terrorisme. « La présence d'une milice privée reconnue pour ses abus et son non-respect des droits humains pose sérieusement la question du maintien du partenariat actuel », poursuit le communiqué.

Les sanctions de la Cédéao et leurs conséquences au Mali

Le gouvernement de transition au Mali a laissé entendre ne pas pouvoir respecter le délai demandé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) pour l'organisation d'élections permettant de rendre le pouvoir aux civils. Alors que le Mali est déjà en froid avec la France, les dirigeants ouest-africains ont décidé, à leur tour, de lourdes sanctions à la suite de cette annonce. Des sanctions qui pourraient avoir des conséquences économiques et sociales rapides - si elles étaient appliquées par les pays voisins. Parmi ces mesures figurent la fermeture des frontières des pays de la Cédéao jouxtant le Mali, la suspension des

échanges autres que de produits de première nécessité et le gel des avoirs du pays entreposé à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest.

Sur le plan économique, le gel des avoirs entraînera une asphyxie du pays d'ici à trois mois, peut-être même avant, selon Kako Nubukpo, commissaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Sur les denrées de première nécessité, la première victime sera la population. Les prix ont déjà commencé à augmenter sur les marchés.

Sur un plan politique, cette situation a galvanisé la population. Dans un élan souverainiste, les Maliens sont sortis nombreux manifester sur toute l'étendue du territoire, avec des motivations plurielles : lassitude de la détérioration de la situation, rejet des Français et réaffirmation de l'indépendance souveraine du Mali, érigeant Assimi Goïta au rang de figure sankariste. Et derrière les sanctions de la Cédéao, beaucoup de Maliens y voient « la main invisible » de la France. A tort ou à raison !

Qu'en est-il des accords de défense entre la France et le Mali ?

Le gouvernement de transition malien demande la révision des accords de défense, signés par la France avec certains pays africains de son pré car-

ré au moment de leur indépendance, dont nombre disposaient de clauses de confidentialité ayant entretenu la suspicion à l'égard de la fameuse « françafrrique ». Dans le cas d'espèce, il s'agirait d'un traité de coopération en matière de Défense adopté en juillet 2014 à Bamako. Il aura permis la mise en place de l'opération Barkhane. Sa révision a été notifiée à Paris depuis décembre 2021. Pour le vice-président de la Commission de Défense et sécurité du Conseil national de transition, Kalilou Ouattara, « ce n'est plus à la France de parler au nom du Mali. C'est ce que le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, a notifié aux autorités françaises [...] Désormais le Mali traitera de façon bilatérale et multilatérale avec tous les autres Etats sans intermédiaire. Ce n'est pas seulement une question de dénonciation du traité de coopération militaire entre les deux pays. Mais il s'agira pour la France de renoncer à son titre d'intermédiaire qui lui permettait de parler au nom du Mali ».

Pour la chercheuse à l'Iris, Caroline Roussy, le Mali affirme sa souveraineté pleine et entière, ce qui au demeurant correspond à la politique de « sahélistation » souhaitée par la France même si elle est la première à être concernée par ladite révision.

Noël Ndong

Le bras de fer se poursuit entre les autorités de transition et la Task force Takuba

Des partenaires occidentaux engagés dans la lutte contre le terrorisme au Mali regrettent mais ne cèdent pas à la requête formulée par les nouvelles autorités du pays au Danemark de retirer son contingent.

Quinze pays occidentaux engagés dans la lutte contre le terrorisme au Mali ont, dans un communiqué conjoint, regretté la requête des autorités maliennes au Danemark à retirer son contingent déployé dans le pays. A l'unanimité, ils sont favorables au maintien du contingent danois de la Task force Takuba, conduite par la France au Mali. Ils pensent que sa contribution à la lutte contre le terrorisme est déterminante et indispensable dans la région, et regrettent la déclaration des autorités de transition « alléguant sans base légale et sans consentement du gouvernement malien, et exigeant dès lors son retrait du territoire malien ».

Sont signataires du communiqué, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Estonie, la France, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, les Pays Bas, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Suède. Ces pays regroupés au sein de la Task force Takuba rappellent qu'ils « conduisent leur action conformément au cadre juridique solide agréé avec le gouvernement souverain du Mali, comprenant notamment une invitation formelle adressée par les autorités maliennes aux partenaires internationaux ». Ainsi, agissent-ils « en stricte conformité avec le droit international et national, dans le cadre du soutien qu'ils apportent aux forces armées maliennes [Fama] et de leur engagement de longue date dans la lutte contre les groupes armés terroristes ».

Pour preuve, ils expliquent qu'une

lettre d'invitation formelle est parvenue au gouvernement danois le 27 novembre 2019, suivie d'une notification d'acceptation datant du 29 juin 2021 « signée le jour-même par le protocole » malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. La présence de militaires danois sur « le sol malien est donc légale » selon eux, car elle repose sur une invitation des autorités du pays et respecte la procédure juridique agréée par les services juridiques des ministères maliens des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ainsi que de la Défense et des Anciens combattants. Ils appellent les autorités de transition, « en ce moment critique pour le Mali, où la solidarité s'impose plus que jamais, à respecter les bases solides sur lesquelles se fonde notre coopération diplomatique et opérationnelle, et à remédier rapidement à cette situation ».

A contrario, le gouvernement de transition explique que « ce déploiement est intervenu sans son consentement et sans considération du protocole additionnel applicable aux partenaires d'opération européens devant intervenir au Mali dans le cadre de la force «Takuba», lequel prévoit la conclusion d'un accord bilatéral entre le Mali et les pays partenaires». Ajoutant : «Le gouvernement de la transition a lu, avec surprise et consternation, un message non approprié du ministre des Affaires étrangères danois sur les réseaux sociaux, le 25 janvier courant, qui estime infondée la conclusion d'un accord

entre la République du Mali et le Danemark, avant le déploiement des forces spéciales danoises », a annoncé le colonel Abdoulaye Maïga, porte-parole du gouvernement. Il explique que « dans une note verbale en date du 29 juin 2021, le Royaume du Danemark avait saisi le gouvernement de la transition d'un projet de texte en vue de convenir du statut des forces spéciales danoises devant intervenir au sein de la force Takuba sur la base du protocole additionnel conclu en mars 2020 entre le gouvernement du Mali et celui de la République française déterminant le statut des détachements non français de la force Takuba ».

«La Norvège, le Portugal et la Hongrie dans la même situation que le Danemark»

En réponse, « le gouvernement de la transition a, par note verbale du 16 novembre 2021, indiqué au gouvernement du Royaume du Danemark que sa requête est sous examen et qu'une suite lui sera communiquée ». Ledit document reste toujours à l'état de projet et aucun accord n'autorise le déploiement des forces spéciales danoises au sein de la force Takuba, indique le porte-parole. Et de poursuivre : « Le gouvernement du Mali invite, avec insistance, la partie danoise à retirer immédiatement ses forces spéciales du territoire malien ». Pour les autorités maliennes « trois autres pays européens, la Norvège, le Por-

tugal et la Hongrie, se trouvent actuellement comme le Danemark en attente de la validation de l'accord sur le statut des forces par la partie malienne. Contrairement au Danemark », ces pays n'ont procédé à aucun déploiement de leurs forces spéciales dans le cadre de l'opération Takuba.

Reçu en audience par le président de transition, le colonel Assimi Goïta, et le chef du gouvernement Choguel Maïga, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a indiqué que sa mission dans le pays avait pour objectif d'écouter, de s'informer et d'échanger avec les autorités sur le processus de transition. « Nous mobilisons le continent et ses partenaires pour soutenir le Mali et dépasser cette crise conjoncturelle et asseoir un Etat fort dans l'intérêt du peuple malien, de la région et de l'ensemble du continent », a souligné Moussa Faki Mahamat. « Le plus important est de voir comment il faut soutenir la transition au Mali, échanger sur une approche consensuelle qui puisse préserver les intérêts fondamentaux de ce grand pays africain, et ce, conformément aux textes qui régissent l'Organisation sous-régionale et continentale », soulignant la disponibilité de l'Union africaine à accompagner le Mali de concert avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest. Avant de conclure : « On ne peut pas parler de l'Afrique sans le Mali ».

N.Nd.

Bamako n'exclut rien dans ses relations avec la France

Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a déclaré le 28 janvier que son pays en crise avec la France «n'exclut rien» dans ses relations avec Paris, tout en ajoutant qu'une demande de départ des forces françaises n'était pas pour le moment sur la table.

«Le Mali non plus n'exclut rien par rapport à ces questions si ça ne prend pas en compte nos intérêts», a dit Abdoulaye Diop à Radio France internationale en réaction à des propos de son homologue français, Jean-Yves Le Drian. Celui-ci a fait le constat d'une «rupture du cadre politique et du cadre militaire», devant la dégradation accélérée des rapports et la demande, par Bamako, de retrait des forces spéciales danoises. Le Mali est prêt le cas échéant à dénoncer l'accord de défense conclu avec la France, dont il a demandé récemment la révision à Paris, parce que «certaines dispositions sont contraires à la Constitution et à la souveraineté du Mali», a dit Abdoulaye Diop en ajoutant qu'une réponse rapide était attendue de Paris. «A défaut de réponse, soyez assurés que le Mali s'assurera», a-t-il dit.

Quant à demander le départ des troupes françaises comme la junte l'a fait avec les forces spéciales danoises, «cette question n'est pas pour le moment sur la table». Cependant, «si une présence à un moment donné est jugée contraire aux intérêts du Mali, nous n'hésiterons pas à nous assurer, mais nous n'en sommes pas là», a-t-il précisé.

AFP

VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE 2022**ADRESSÉS PAR LA FÉDÉRATION ACTION PERMANENTE POUR LE CONGO (APC)****FÉDÉRATION FRANCE À SEM DENIS SASSOU N'GUESSO PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO**

À son excellence monsieur le président de la République du Congo

Nous sommes dans la fraîcheur des premières semaines de l'année 2022.

Le parti Action permanente pour le Congo en sigle APC et son président Rodrigue Malanda Samba viennent par la voix de M. Jean-Claude Mahpouyas de la Fédération France, souhaiter très respectueusement à son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat et à son épouse, les voeux, les meilleurs, de bonheur, de santé et de longévité pour cette année 2022, afin qu'il conduise notre cher beau pays sur la voie de son rayonnement politique, économique et social, sous les couleurs de notre drapeau et dans la noblesse de notre triptyque devise: Unité-Travail-Progrès.

Vive la République

Vive le Congo



C'EST OFFICIEL

CDIRECT X CRE-ACTIV

ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT DU CONGO

+242 06 600 92 99 / 06 580 76 76

PARTENARIAT

Un accord entre l'Aconoq, Cotecna et le Bureau veritas

L'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (Aconoq) a signé, le 28 janvier à Brazzaville, un accord de partenariat avec la société Cotecna et le Bureau veritas visant la fourniture des services de vérification de la conformité des produits embarqués à destination du Congo.

Paraphé par le directeur général de l'Aconoq, Jean Jacques Ngoko Mouyabi, et les vice-présidents de la société Cotecna et du Bureau veritas, l'accord s'inscrit dans le cadre de la mise en place du Programme d'évaluation de la conformité avant embarquement des marchandises à destination du Congo. Ce programme permettra de promouvoir un commerce transparent et loyal ; faciliter les échanges ; réduire l'importation sur le territoire des produits ne répondant pas aux normes et spécifications techniques du Congo ; les fraudes lors des opérations ; éliminer progressivement l'importation ; protéger la santé et la sécurité des consommateurs, l'environnement et l'économie nationale.

Selon Jean Jacques Ngoko Mouyabi, l'enjeu de ce programme pour le Congo c'est la protection des consommateurs. Ce programme, a-t-il dit, consiste justement, grâce à ce partenariat, à faire en sorte que tous les produits à destination du Congo soient contrôlés afin qu'aucun d'eux ne possédant pas un certificat de conformité ne puisse pas être importé et vendu dans l'ensemble du territoire.

« L'accord que nous venons de signer avec nos deux part-



naires est très important. Cotecna et Bureau veritas sont des organismes de niveau international qui font ce qu'on appelle l'inspection. Leurs rôles et expertises, c'est de démontrer que les biens et services qui sont produits et mis sur le marché sont conformes ou pas. Ce partenariat nous permet donc de procéder à des tests et analyses avant que le produit ne soit embarqué dans notre pays et émettre une

attestation confirmée par un certificat émis par l'Aconoq qui servira de laissez-passer pour l'embarquement des produits », a indiqué le directeur général de l'Aconoq.

Jean Jacques Ngoko Mouyabi a ajouté que ce travail se fera avec l'appui des partenaires immédiats, à savoir la douane, le Giot, le ministère du Commerce pour que justement le certificat de conformité soit requis avant chaque

opération de dédouanement. « Le bien-fondé de ce programme est de faire en sorte que dorénavant dans notre pays, que les produits importés soient munis d'un certificat émis par des organismes reconnus mondialement dans ce domaine. Dans trois mois, nous allons commencer à exiger la certification de conformité des produits à destination du Congo. Aussi,

tous les produits sont concernés par ce programme », a-t-il expliqué. L'Aconoq entend sensibiliser les opérateurs économiques, les importateurs, les entreprises...

Pour sa part, le directeur de cabinet du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Pierre Narcisse Loufoua, a estimé que ce programme d'une importance capitale permettra de participer à la sécurisation d'un certain nombre de transactions. « La vérification des marchandises ou des biens qui vont entrer au Congo avant leur embarquement est nécessaire. Désormais, certaines marchandises n'entreront pas au pays si elles n'ont pas été au préalable vérifiées quant à leur qualité face au respect de conformité à une norme congolaise », a-t-il fait savoir.

Créée en 2015, l'Aconoq est un établissement public à caractère administratif et technique doté de la personnalité morale et d'une autonomie financière. Il a pour mission d'assurer les activités de normalisation, de métrologie, de certification et de la promotion de la qualité dans tous les secteurs socio-économiques.

Gloria Imelda Lossele

NOUVEL AN CHINOIS

La fête du printemps 2022 célébrée sous le signe du tigre

Prélude à la célébration le 1er février du Nouvel An chinois, la société China State Construction Engineering Corporation a mis à la disposition de la presse des informations relatives à la commémoration de cet événement, appelé aussi fête du Printemps.

En plus de la fête des Bateaux-Dragons, la fête de la Mi-automne et le festival Qingming, la fête du printemps est, selon la Chine, l'un des quatre festivals les plus importants de sa tradition, symbolisant « les retrouvailles, la prospérité et l'espoir ». Son origine remonte à l'âge du bronze et a une longue histoire de plus de quatre mille ans, portant un riche patrimoine historique et culturel.

En temps moderne, précise-t-on, « la fête du printemps a lieu le tout premier jour du premier mois du calendrier lunaire chinois, et s'étale sur quinze jours environ. C'est une fête de réunion. Les jeunes actifs partent travailler dans les mégapoles et reviennent chez eux passer la fête avec les membres de la famille. C'est pourquoi, chaque année en Chine, plus d'une dizaine de jours avant la fête, la circulation est plus intensive que jamais. Pendant la fête du printemps, l'ambiance est toujours chaleureuse et conviviale, plusieurs coutumes traditionnelles se maintiennent et diverses activités sont organisées pour la préparation et la célébration ».



L'installation des lanternes rouges pour la fête du printemps DR

À l'approche de la fête, on a expliqué que les gens font des achats et procèdent au grand nettoyage de leur maison, en les ornant pour leur donner une atmosphère de fête : coller sur les bordures les inscriptions calligraphiées sur les papiers rouges en signe de bonheur et de prospérité ; installer des lanternes rouges à l'entrée de la maison,

coller des papiers découpés sur les fenêtres, et des peintures de couleur vive donnant un sens favorable aux murs.

La veille du Nouvel An lunaire est considérée comme le moment le plus important, au cours duquel tous les membres de la famille prennent le « dîner des retrouvailles » en communion, en regardant le gala télévisé.

Quant à la nourriture, le menu est composé de deux plats placés au premier plan : le ravioli et le poisson.

Le ravioli, dont la forme évoque celle des lingots d'or anciens, porte le gage de l'abondance et du bonheur ; le poisson, homonyme de « yu » en chinois, signifie le surplus ou l'abondance. Dans les rues, l'atmosphère est

très chaleureuse. Elle est marquée par la danse des lions ou du dragon, le marché des fleurs, la foire, etc. L'animation dure jusqu'au 15 du premier mois lunaire.

Pour numéroter les années, le calendrier chinois traditionnel combine deux séries de signes : dix tiges célestes et douze branches terrestres. Chaque année est nommée par une paire tige-branche. Les douze branches terrestres sont représentées par douze espèces d'animaux qui sont le rat, le boeuf, le tigre, le lapin, le dragon.

L'an 2022 tombant entre le 1er février et le 21 janvier 2023 est considéré comme l'année du Tigre. Selon les Chinois, l'animal tigre représente « la bravoure, la force et la dignité », et il peut chasser les catastrophes et les malheurs « en apportant le bon augure ».

Précisons que chaque année la société China State Construction Engineering Corporation organise des activités culturelles pour faire connaître au public l'importance de la célébration de la fête du printemps. Pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de la covid-19, l'activité a été annulée cette année.

Yvette Reine Nzaba

TOURNÉE MUSICALE

Ndima de passage à Oyo

L'aventure Äkä, «voices of forest» continue. Et pour la deuxième destination, c'est la ville d'Oyo, dans le département de la Cuvette, qui a eu le plaisir d'accueillir, le 26 janvier, le groupe musical autochtone Ndima et les artistes venus de France. Un rendez-vous qui a fortement réjoui la population de cette agglomération.

C'est toujours avec la même énergie et le même enthousiasme que le groupe musical autochtone Ndima, composé de cinq vocalistes-percussionnistes (Angélique Manongo, Emilie Koule, Nadège Ndzala, Gaston Motambo, Michel Kossi) et des artistes français Leïla Martial (voix, direction artistique) et Eric Pérez (voix, basse humaine) est monté sur scène à Oyo, dans le cadre de la tournée Äkä, «voices of forest». Ce spectacle constitue un véritable mélange d'héritage ancestral et d'audace musical mixte. Une forme d'énergie à la fois jazz et organique qui contraste avec des moments gais d'une extrême douceur.

Le répertoire déployé durant près d'1h 30 mn de prestation musicale se composait de plusieurs chants polyphoniques, tantôt aigus, tantôt bas. Des chants millénaires accompagnés des pas de danse captivants qui rappellent l'esprit de la forêt du Congo. « Nous avons pris le répertoire des Äkä et mélangé avec celui des Français pour pouvoir les exécuter ensemble



sur scène, en vue de promouvoir le dialogue des cultures et des artistes de différents horizons. Néanmoins, il y a eu aussi des chansons que Ndima a exécutées seul et d'autres que les musiciens français ont exécutées seuls », a souligné Sorel Eta, directeur artistique et membre de Ndima.

Ainsi, le public a pu assister à un joyeux mélange de sons, de vibrations et d'expressions vocales. On retrouve, dans les can-

tiques interprétés sur scène par les artistes, différentes sortes d'émotions et de messages poignants partagés : la célébration; le sens de la communauté; la rage; l'espoir et le désespoir; la joie; la gratitude; la marginalité; la transmission; la connexion à l'environnement naturel, etc.

Au terme de la soirée, Gaston Yoka, président du Conseil municipal et maire d'Oyo, a félicité les artistes pour leur prestation ainsi que pour le choix fait sur

Les artistes se présentant au public d'OyoDR sa ville, comme destination itinérante. Il souhaiterait, d'ailleurs, que Ndima et si possible les musiciens français repartent pour Oyo, moyennant une organisation commune. « Vous avez pu lire mon émotion ce soir, tout le long du spectacle qui nous a été offert. Ce brassage culturel hybride est une grande leçon donnée à la population du monde entier car ces images voyageront. Cette initiative est à encourager et d'autres pro-

moteurs culturels devraient contribuer à cet élan », a-t-il souligné.

Dans cette même lancée, Daresh Mpassi, responsable de Canal Olympia Oyo où s'est déroulé le spectacle, s'est réjoui de recevoir le groupe Ndima et les musiciens français dans son espace. Un voyage musical à travers le temps qui l'a fait remémorer les ancêtres, grâce aux voix de la forêt du Congo incarnées par les artistes. Du côté de la population également, ce spectacle aura marqué les esprits. « Je suis très émue car aujourd'hui, ce genre de spectacle se fait rare. Je souhaiterais que les artistes reviennent car je suis restée sur ma faim, tellement je souhaitais suivre le spectacle jusqu'au lever du jour », a confié Marina Okombi, habitante d'Oyo. « Merci beaucoup pour l'accueil des autorités et de la population car sans elles, nous n'aurions pu rien réaliser », s'est réjoui Sorel Eta, avant de jeter le cap vers Sembe, Komo et Enyelle où se poursuit la tournée Äkä, «voices of forest».

Merveille Atipo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

INTERPELLATION D'UN JOURNALISTE À ISIRO

Le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité saisi

Dans une correspondance adressée le 28 janvier au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Daniel Aselo, le comité exécutif de l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) dénonce l'interpellation de Joseph Kobale, journaliste à Isiro, dans le Haut-Uélé, par l'Agence nationale des renseignements (ANR).

L'Olpa demande au ministre en charge de l'Intérieur de décourager les pratiques liberticides de certains agents dépendant directement de son autorité. « L'Olpa proteste vigoureusement contre l'interpellation de Joseph Kobale, journaliste et directeur de la radio communautaire *Espoir-Uélé*, station communautaire émettant à Isiro, chef-lieu de la province du Haut-Uélé », a écrit cette organisation non gouvernementale.

Elle fait savoir, en effet, que le journaliste Kobale a été interpellé, le 24 janvier, par trois personnes se réclamant de l'ANR/Isiro, qui ont fait irruption au siège de la radio peu après la diffusion du journal parlé du soir. Ces agents ont conduit immédiatement le journaliste au Commissariat de police, l'accusant d'avoir diffusé sur les antennes de sa radio une émission spéciale au cours de laquelle le coordinateur d'un groupe local dénommé Association de soutien aux



actions de Félix-Antoine Tshisekedi (Assofatshi), Baltazar Anga, a annoncé l'organisation d'un rassemblement à Isiro pour dénoncer l'exploitation illégale d'or par des sujets chinois, la multiplicité des taxes visant les conducteurs des taxis-motos et la spoliation d'un espace public dans la commune de Mendambo. Joseph Kobale, précise Olpa, a été transféré, le 25

janvier dans la matinée, à la direction provinciale de l'ANR/Isiro où il a été soumis à un interrogatoire serré. L'organisation ajoute que lors de cette audition, le journaliste a été inculpé d'incitation à la haine. Mais, il a recouvert sa liberté le 25 janvier, après avoir payé une amende de 200 000 Francs congolais (équivalent de 100 dollars américains). Son matériel de travail (té-

léphone et dictaphone) confisqué a été restitué.

Des actes contraires aux promesses du chef de l'Etat

Olpa rappelle au vice-Premier ministre, en charge de l'Intérieur, les promesses du président Félix Tshisekedi, qui avait pris l'engagement, en janvier 2019, de mettre fin aux arrestations arbitraires jadis opérées par l'ANR sur

l'ensemble du territoire national. Pour cette organisation, l'interpellation de Joseph Kobale démontre à juste la non-observance des instructions de la hiérarchie par certains agents du ministère en charge de l'Intérieur et de la Sécurité. « Priver un journaliste de liberté durant 24 heures pour avoir exercé son travail constitue une atteinte grave au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation nationale et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme », a fait savoir Olpa dans sa correspondance signée de son secrétaire exécutif, Alain Kabongo Mbuyi.

L'organisation non gouvernementale se dit, enfin, convaincue que cet agissement de l'ANR/Isiro interpellera la conscience du vice-Premier ministre, Daniel Aselo, et que des mesures idoines seront prises toutes affaires cessantes pour décourager ces pratiques liberticides.

Lucien Dianzenza

AFRIQUE DE L'OUEST

La Cédéao suspend le Burkina de ses instances

Pour manifester leur mécontentement suite au coup d'État qui a eu lieu le 24 janvier au Burkina Faso, les chefs d'État membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) se sont réunis, quatre jours après, en sommet extraordinaire. Au terme de leur rencontre, ils ont résolu de suspendre le pays des instances dirigeantes sous-régionales.

Demandant la libération du président Kaboré ainsi que des autres responsables arrêtés, le président de la commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, a précisé que pareillement aux cas du Mali et de la Guinée, le Burkina Faso doit à son tour être suspendu de toutes les instances de l'organisation sous-régionale. Car, c'est une sorte de passage obligé après tout acte de coup d'État.

« Il s'agit d'une rupture de l'ordre constitutionnel et dans ce cas de figure, nous avons notre protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance », a-t-il ajouté. Il a spécifié que ce protocole comprend trois dispositions majeures, à savoir toute accession au pouvoir doit se faire par des élections démocratiques, toute prise de pouvoir antidémocratique est interdite, l'armée

est apolitique et républicaine.

Privilégier le dialogue

Pour les chefs d'État, en suspendant le Burkina Faso de toutes ses instances, la Cédéao assurera le service minimum. Pour ce faire, il n'y aura pas de sanctions économiques ou ciblées pour l'instant et le dialogue doit avant tout être privilégié. C'est pour quoi, le 29 janvier,

des chefs d'état-major de la sous-région se sont rendus à Ouagadougou pour entamer le dialogue avec la junte.

« Après cette rencontre, s'ensuivra l'arrivée d'une mission politique le 1er février avec une délégation de ministres ouest-africains qui feront une mission de travail à Ouagadougou. Le résultat de ces deux déplacements de hauts

niveaux sera étudié lors d'un nouveau sommet extraordinaire de la Cédéao, qui se tiendra jeudi à Accra », précise Jean-Claude Kassi Brou. Il conclut que l'organisation sous-régionale va aussi chercher à éclaircir et à échanger sur les grandes questions qui minent les États membres, notamment évaluer le degré de ralliement des forces armées au putsch.

Rock Ngassakys

COVID-19

Vers la levée progressive du couvre-feu dans le pays

Le gouvernement a annoncé la levée progressive du couvre-feu sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on appris du compte-rendu du conseil des ministres du 28 janvier.

La décision prise présuppose donc la réouverture des bars, terrasses et boîtes de nuit et restaurants qui fonctionnent au-delà des heures laissées ouvertes par le couvre-feu fixé de 23h à 4h du matin. Selon le compte-rendu fait par le porte-parole du gouvernement, ministre chargé de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya Katembwe, des réflexions approfondies vont être engagées pour la levée progressive du couvre-feu.

A en croire le ministre

Muyaya, c'est le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui a demandé aux membres du gouvernement concernés de

réfléchir à ce sujet, dans le souci de permettre à la population de vaquer librement à ses occupations. « *Tout en reconnaissant l'apport du*

couvre-feu dans le dispositif de riposte à la la covid-19 et considérant le rapport à sa possession, le président de la République a appelé à une réflexion pour une levée progressive de cette mesure afin de permettre à la population de vaquer de nouveau pleinement à ses occupations », a indiqué le porte-parole du gouvernement.

Le Comité technique de riposte, conduit par le Pr Jean-Jacques Muyembe, a été chargé, en collaboration

avec la Task force présidentielle, de se réunir dans le meilleur délai afin d'étudier la question et d'en faire un rapport pour permettre la décision. C'est depuis le début de cette pandémie à coronavirus, en mars 2020, que les mouvements de la population congolaise à Kinshasa et dans d'autres villes de la République sont restreints par le couvre-feu qui a comme objectif, selon le gouvernement, de limiter la propagation de cette pandémie.

Lucien Dianzenza

« Tout en reconnaissant l'apport du couvre-feu dans le dispositif de riposte à la la covid-19 et considérant le rapport à sa possession, le président de la République a appelé à une réflexion pour une levée progressive de cette mesure afin de permettre à la population de vaquer de nouveau pleinement à ses occupations »

SomaS

MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

Assurance automobile

Assurance incendie

Assurance tous risque chantier

Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRODUITS PÉTROLIERS

Le paramètre responsable de la hausse des prix

La hausse des cours mondiaux du pétrole brut a entraîné une augmentation des prix moyens frontières commerciaux des principaux carburants consommés en République démocratique du Congo. L'arrêté ministériel intervenu le 25 janvier et couvrant la zone ouest du pays, c'est-à-dire Kinshasa, le Kongo central et l'ex-Bandundu, fixe désormais le prix du litre d'essence à 2 095 FC et celui du gazole à 2 085 FC.

Les longues files de véhicules ont été signalées ici et là dans la ville de Kinshasa dans la journée du 27 janvier. Les stations-service n'ont pas tardé à actualiser leurs prix conformément à l'instruction du ministère de l'Économie. Les usagers de la route se préparaient à une telle annonce après la confirmation d'une actualisation en cours des prix du carburant de la zone ouest par le ministère de l'Économie, quelques jours auparavant. Le mardi dernier, la décision est finalement tombée. Il s'agit d'une augmentation du prix de l'ordre de 100 FC intervenue sur les trois produits stratégiques, en l'occurrence l'essence, le gazole et le pétrole. Comme pour la hausse intervenue quelques jours avant dans la partie sud et est, la mesure viserait à soulager la trésorerie des sociétés pétrolières et à maintenir l'équilibre du système d'approvisionnement en carburants dans ces diffé-



rents coins du pays.

La détermination des prix passe par trois facteurs stratégiques que sont le prix moyen frontière commercial, le volume de consommation

mis en consommation et le taux de change de la Banque centrale du Congo. Pour ce cas précis, le premier facteur est épinglé comme la principale cause de la variation à la

hausse. Celui-ci indique traditionnellement le coût d'acquisition des produits auprès des fournisseurs étrangers. L'évaluation du prix moyen frontière avant l'actualisa-

tion de la structure de prix de produits pétroliers dans la partie ouest montre une variation de plus de 60 %, en passant de 601 à 965 FC pour l'essence et de 527 à 859 FC pour le gazole. Selon la réglementation en vigueur, une hausse au-delà du seuil de tolérance établi à 5 % entraîne de facto une hausse ou, dans le cas contraire, une baisse du prix du carburant à la pompe. Dans un document officiel publié dès l'affichage des nouveaux prix dans les stations-service, le ministre de l'Économie nationale, Jean-Marie Kalumba, a tenu à fixer les esprits pour éviter de susciter des scènes de panique chez les usagers de la route. Il ne devrait y avoir aucune répercussion sérieuse sur l'économie nationale. Toutefois, il y a bien une inquiétude quant à la recrudescence de certains phénomènes comme le tristement célèbre « demi-terrain » dans le transport en commun.

Laurent Essolomwa

PORT DE BANANA

Les mandataires enfin connus

Médard Nsiala, Laurent-Michel Bawuna et Carine Nsavu-Nzau représentent l'actionnaire République démocratique du Congo (RDC) qui détient 34 % des parts dans la joint-venture signée avec le manutentionnaire DP World. Après cette étape cruciale, tout devrait aller plus vite avec le démarrage effectif des travaux de la plus grande infrastructure portuaire du pays.

DP World, filiale de Dubai World, est le maître d'œuvre d'un projet gigantesque de construction d'un port stratégique pour la RDC. Au sujet de la maison mère, il s'agit d'une société de participation appartenant au gouvernement dubaïote. DP World est le troisième exploitant portuaire au monde, avec quarante-neuf ports. Selon les informations en notre possession, il détient 66 % des parts du port de Banana. La ratification des deux contrats avec la partie congolaise est intervenue le 11 décembre 2021, en présence du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. L'objectif est de créer un pacte d'actionnaires et de concession du port de Banana, entre le gouverne-

ment congolais et le manutentionnaire DP World, précisent les instances officielles.

La signature des documents lance officiellement la construction du port de

Banana dont le début effectif des travaux interviendra en cette fin du mois de janvier.

Le temps de construction de la première infrastructure portuaire du pays est de quinze années. Par conséquent, son inauguration devrait intervenir vers la fin de l'année 2023. Le port sera opérationnel à la fin de la première des cinq phases de travaux. Son coût est estimé à trois cents millions de dollars américains, rien que pour la première phase.

Quant à son apport économique, outre la création des milliers d'emplois dans le Kongo central, ce grand projet constituera un débouché naturel pour toutes les grandes routes à caractère national. Au-delà, il permettrait de construire une véritable zone industrielle pour tous les produits locaux destinés à l'exportation.

L.E.



Projet portuaire en eau profonde de Banana avec DP World

REMERCIEMENTS

La famille Bikoué et parents expriment leur gratitude et leurs vifs remerciements à toutes celles et à ceux qui, amis et connaissances, de près ou de loin, directement ou indirectement, les ont accompagnés dans leur peine après le décès de leur frère, père, oncle, grand-père, arrière-grand-père, Daniel Bikoué. Soyez remerciés également pour vos mots, marques de sympathie et soutiens multiformes.

**IN MEMORIUM**

Mme Ombandza née Arlette Carole Okoua
1^{er} février 2016 - 1^{er} février 2022.

Voici six ans que Dieu te rappelait à lui. Tes enfants, ton époux et ta famille gardent de toi ta gentillesse, ta générosité et surtout ton amour envers les autres.

Puisse ton âme reposer en paix et ton souvenir rester inoubliable dans les cœurs de ceux qui t'ont aimée.



La famille Paka, très touchée par les marques de soutien multiforme et de sympathie dont elle a bénéficié lors du décès de sa maman Antoinette Paka, adresse ses remerciements les plus sincères et chaleureux à tous ceux qui, de près ou de loin, l'ont assistée. Croyez tous en ma profonde reconnaissance !

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HUMEUR

Pas de fascicules, pas de travaux dirigés !

Ces paroles gênantes et honteuses tendent à devenir le maître mot d'une certaine race d'enseignants qui ont totalement transformé l'école en un lieu commercial. Et la connaissance, quant à elle, se trouve comme reléguée au second plan. L'une des tutelles de l'éducation nationale venait, d'ailleurs, récemment de dénoncer cette pratique.

D'abord que sont ces fascicules imposés aux élèves et étudiants par cette race d'enseignants ? Des compilations à la va-vite extraites des manuels trouvés ici et là, parfois non au programme, car ne prennent pas les contenus notionnels des enseignements choisis et élaborés par l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques. Ce sont donc des fourre-tout.

Dès les premiers contacts avec des apprenants, ce type d'enseignants leur donne goût de la matière à enseigner tout en insistant sur la raison d'être de la discipline. Et après, il crée des astuces du genre: « Je n'aurai pas le temps de finir le programme, car je serai tout temps absent à cause d'autres obligations professionnelles et individuelles. Donc, je serai obligé de vous confectionner des fascicules ». Malice et coquetterie !

Une fois la ruse passée, ces enseignants élaborent un emploi du temps et le distribuent à tous les élèves. Après, ils procèdent à une vente imposée des fascicules aux élèves ou aux étudiants. Malheur à cet élève ou à cet étudiant-là qui oserait refuser d'en acheter, car il n'assistera pas aux travaux dirigés ou pratiques. Véritable contrainte !

En plus de l'achat du fascicule, l'élève est appelé à déboursier une certaine somme d'argent pendant chaque séance pour avoir accès aux travaux dirigés. Cette pratique s'observe aussi bien dans des établissements publics que privés, devenant comme une norme.

A quoi servent finalement des heures de cours que les directions des études attribuent à chaque professeur ? Pourquoi cette pratique prend-elle de l'envol au vu et au su des responsables des établissements scolaires ? Si la moitié d'élèves ou d'étudiants se voyait incapable d'acheter ces fascicules et de payer leur accès dans les salles des travaux pratiques, que deviendront-ils ?

Ceci étant, une telle pratique participe bel et bien à la baisse de niveau scolaire. Ainsi, l'éducation scolaire et universitaire continue de payer un lourd tribut. Affaire à suivre !

Faustin Akono

ARTS DE SCÈNE

Le danseur Bede-Marie Koubemba lance son année culturelle

L'année culturelle du danseur Bede-Marie Koubemba s'annonce riche et faste. Pour mieux affûter ses armes, l'adepte de la danse contemporaine est en résidence de création chorégraphique au Centre de développement chorégraphique (CDC) Baning'art de Kombé, à Brazzaville, du 20 janvier au 20 février.

« Ame d'Afrique » est le nom du spectacle qui va ouvrir l'agenda culturel de Bede-Marie Koubemba. C'est un spectacle solo d'une heure où l'artiste met en évidence sa beauté corporelle à travers des mouvements et

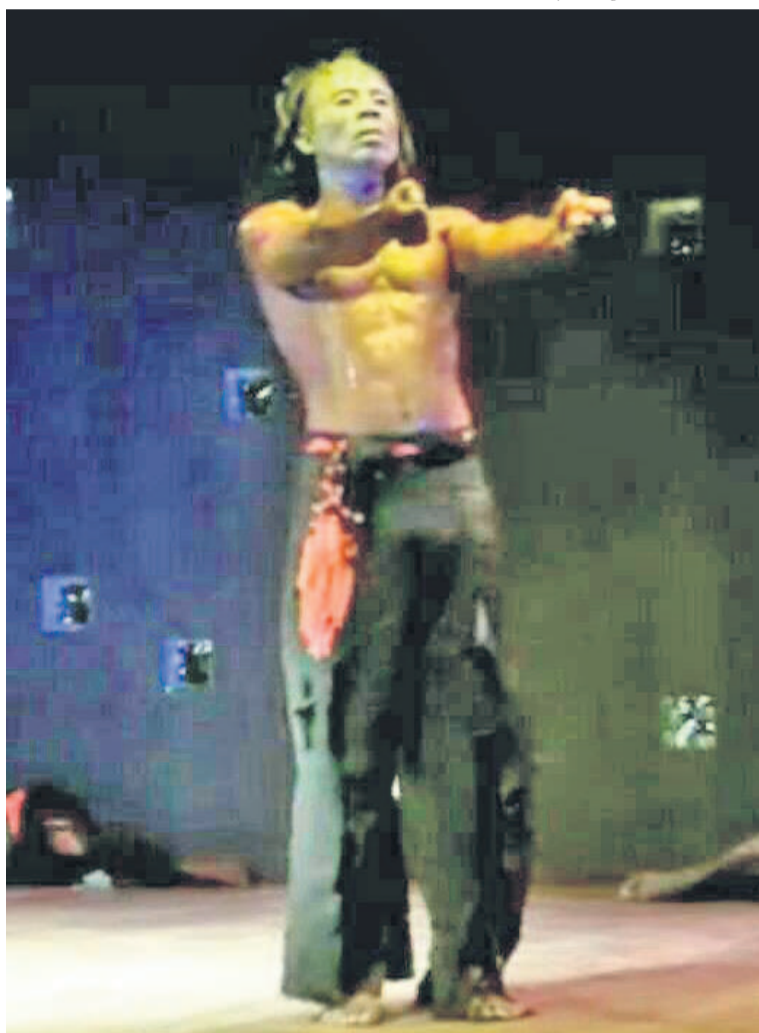
déhanchements acrobatiques et gymniques. Ce spectacle est une extériorisation de l'expression corporelle à travers les chorégraphies et les gestuelles. Auparavant, il a dirigé un atelier de danse, toujours au CDC,

du 24 au 28 janvier. Une occasion pour le danseur de transmettre aux jeunes son savoir faire et l'amour de son art.

Bede-Marie Koubemba excelle dans la danse contemporaine depuis plus de deux décennies. Il a fait dans les années 2000 la fierté de la compagnie de danse contemporaine Bina'ngoua dirigée par Serges Bissadissi, aujourd'hui installé en France. Instructeur des danses traditionnelles et contemporaines d'Afrique et d'aérobic à CPGOS de Total E&P Congo et à l'école française Charlemagne, à Pointe-Noire, il participe à plusieurs animations culturelles dans la ville. De temps à autre, il accompagne les artistes qui s'illustrent dans les arts voisins tels le théâtre, la musique ou le conte. Aujourd'hui, il est un artiste très sollicité qui se produit régulièrement en France et au Congo.

Signalons que Bede-Marie Koubemba a longtemps côtoyé la danseuse et chorégraphe franco-sénégalaise, Germaine Acogny, la mère de la danse contemporaine africaine, créatrice de l'école des Sables, Centre international de danses africaines, traditionnelles et contemporaines de Toubab Diala, au Sénégal.

Hervé Brice Mampouya



Marie-Bede Koubemba en action /Adiac



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo. Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.

EXPOSITION VENTE



RÉVEILLON D'ARMES

Les nouvelles casernes opérationnelles cette année

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a annoncé le 28 janvier, au cours de la cérémonie de réveillon d'armes de fin d'année, quelques directives dont la mise en service des casernes de Ndouo, Case-Barnier et du Mont-Mambou.

Construits dans la banlieue ouest de Brazzaville, les trois établissements seront en mesure d'héberger 2 500 à 3 000 personnes. Les travaux, financés à près de 80 milliards de FCFA par l'Etat, ont été exécutés par la compagnie chinoise Beijing Construction sous le contrôle de l'ingénieur conseil français Egis International. Outre les casernes, il y a également des logements militaires que les autorités ont construits après avoir pris la résolution d'éloigner tout établissement militaire des zones d'habitations suite à l'explosion d'un dépôt de munitions des forces armées, le 4 mars 2012 à Brazzaville.

« Au cours de cette année 2022, les casernes de Ndouo, de Case-Barnier et du Mont-Mambou devront être occupées définitivement. Le gouvernement s'efforcera de réaliser les voies d'accès menant à ces casernes. Malgré la crise, cet effort n'est pas en dessous de nos capacités. Nous voulons voir la force publique, surtout la zone autonome de Brazzaville, s'installer dans ces casernes modernes qui ont été réalisées après le drame du 4-mars 2012 », a annoncé le chef suprême des armées, s'engageant d'y veiller personnellement.

Lutter contre le grand banditisme dans les grandes villes

Prescrivant des directives permanentes, Denis Sassou N'Guesso



a cité le renforcement des capacités des personnels à travers l'entraînement et la préparation opérationnelle. « C'est une directive permanente, elle concerne la surveillance du territoire, le maintien de la libre circulation des personnes et des biens, le contrôle de nos frontières. Il s'agit de la lutte contre le grand banditisme dans les grandes villes et même à l'intérieur du pays. Nous avons l'obligation d'être vigilants en permanence face au développement des phénomènes comme le terrorisme et de l'extrême violence », a prescrit le président de la République, précisant que toutes ces directives permanentes seront répétées tous les ans.

Participer à la mise en œuvre du PND

2022 étant une année électorale, la force publique qui a sécurisé le processus électoral ayant conduit à la présidentielle des 17 et 21 mars 2021 en pleine pandémie est appelée à maintenir cette flamme pendant les législatives et locales prochaines. « L'élection présidentielle s'est déroulée dans la paix totale, il n'y a eu aucun incident majeur signalé. Au cours de l'année 2021, elle a sécurisé le processus électoral... Cette année, il y aura des élections législatives et locales, le même engagement de la force publique sera appelé à se manifester et nous n'avons aucun doute sur le fait

Port d'insignes de grade des nouveaux généraux/DR qu'elle se déploiera et soutiendra le peuple et le gouvernement dans cette épreuve », a-t-il poursuivi.

Le chef suprême des armées a, par ailleurs, invité la force publique à participer pleinement à l'effort de développement agricole au sens large à travers la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026 adopté récemment par le Parlement. Denis Sassou N'Guesso a aussi réaffirmé que le Congo continuera de maintenir ses relations de coopération avec tous les pays amis qui le soutiennent. De même, le pays respectera toujours ses engagements internationaux et participera à tous les efforts que l'Afrique pourrait déployer pour faire face à la

conjoncture difficile actuelle.

Plus de 99% de militaires vaccinés

La cérémonie se tenant dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire, économique et financière, le chef de l'Etat a salué la résilience dont la force publique a fait montre. Car, elle a exécuté, d'après lui, avec professionnalisme, fidélité et efficacité les directives données par le gouvernement face à la pandémie à covid-19 depuis 2020 et 2021 au côté du peuple. « La force publique a donné au peuple un exemple de discipline, de cohésion et d'ordre à travers sa participation massive à l'effort de vaccination. On peut aujourd'hui dire que la force publique est presque à plus de 99% vaccinée. C'est un bel exemple de cohésion, de discipline. J'invite la force publique à se mettre en liaison avec le peuple, participer à la campagne de vaccination pour que notre peuple adhère au processus engagé par le gouvernement en vue d'atteindre une immunité collective par la vaccination », a exhorté Denis Sassou N'Guesso.

Adressant un message d'espoir à la force publique, il a demandé la mobilisation de tous cette année dans le travail afin de faire en sorte que le pays puisse renouer avec la croissance et le développement.

Parfait Wilfried Douniama

La Force publique s'engage à sécuriser les institutions

A l'occasion du réveillon d'armes couplé à la cérémonie de port de galon des généraux promus, le 28 janvier à Brazzaville, le chef d'état-major général (CEMG) des Forces armées congolaises (Fac), le général Guy Blanchard Okoi, a réitéré l'engagement de la Force publique à défendre fermement les institutions y compris les législatives prévues dans quelques mois.

« C'est avec responsabilité et détermination que nous prenons une fois encore, ici et maintenant, le ferme engagement de sécuriser les institutions durablement et fermement, de garantir l'intégrité territoriale et la libre circulation des personnes et des biens », a déclaré le CEMG. L'agenda de la Force publique, pour cette année, prend également en compte la sécurisation des élections législatives qui se tiendront dans quelques mois, a précisé le général Guy Blanchard Okoi.

Par ailleurs, le travail portera aussi sur la finalisation du processus de rattachement de la gendarmerie nationale au ministère de la Sécurité et de l'Ordre public. « Ce rattachement devrait être consolidé par l'élaboration d'une loi sur la sécurité intérieure et d'un texte subséquent sur la répartition des



Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi

compétences », a indiqué le CEMG.

S'agissant du soutien du génie militaire au désenclavement de l'arrière-pays, le général Guy Blanchard Okoi a expli-

qué que les travaux relatifs à son opérationnalisation devraient aboutir à la mise en place de la direction centrale du génie et aux premières structures opérationnelles

des bataillons des travaux.

Il est également prévu la poursuite du renforcement des capacités organiques, humaines et logistiques pour aller vers le format 2025 des

forces qui nécessitera un renouvellement maîtrisé et rationnel des effectifs et des matériels ; la sanctuarisation d'un certain nombre d'acquis permettant d'obtenir notamment une disponibilité opérationnelle, efficiente des forces sont également prévues. En termes de ressources, une politique de garantie des minima vitaux en équilibre avec les contraintes budgétaires est suggérée. « La finalité est de recruter, instruire, former, entraîner, maintenir en condition le matériel et soutenir les hommes régulièrement pour être en mesure d'agir efficacement en tout lieu en tout temps et en toute circonstance », selon le général Guy Blanchard Okoi.

La réflexion stratégique devrait se poursuivre pour s'adapter aux nouvelles menaces au nom d'une sécurité nationale intégrée.

Rominique Makaya